



## REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Mercredi 23 mai 2018  
GAEC DES 3 COMMUNES à ERINGES**

### Présents :

Frédérique ALGRET, Bourgogne Repro  
Cyrille BELIN, Succedia  
Rémi BLANCHARD, ESAT  
Marc FROT, Conseiller Départemental représentant M. Sauvadet  
Christophe GILLES, Kréastyl  
Marie-France GUYON, MMA  
Christelle HAAG, CCI21  
Rémy HEYTE, lycée Eugène Guillaume  
Bruno ISABELLON, collège de Semur-en-Auxois  
Jocelyne JACQUET, Kréaplume, Présidente des Entrepreneurs de l'Auxois  
Sylvain LACROIX, GRETA 21  
Anna et Denis LEPY  
Christophe LEPY, Gaec des 3 communes  
Fabienne LEPY, Gaec des 3 communes  
François LETOUX, ESAT  
Thomas MAUGET, GAEC des 3 Communes  
Jean-Luc ORMANCEY, scierie Ormancey  
Francis ORSET, SOCA  
Sylvie PERRETTE, Guide conférencière  
Hannah PURSELL, Hannah Elizabeth interior design  
Dominique RAGOT, correspondante Bien Public  
Samia TALLI, Fabrique à Entreprendre de Haute Côte-d'Or à BGE Perspectives

### Excusés :

Laurence PORTE, Maire de Montbard et Conseillère départementale  
Joël BOURGEOT, Sous-Préfet de Montbard  
Patrick MOLINOZ, Vice-Président du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté  
François PATRIAT, Sénateur de Côte-d'Or  
François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or

Jean-Christophe CHASSAIGNE, SMST  
Richard COLARDELLE, Pôle Emploi  
Stéphanie FONTES, PROVEA  
Véronique JOBIC, Hôtel de la Côte-d'Or  
Emeline et Mickaël MERCIER, Direct Archives  
David PARISSSE, Métal Déployé  
Eric PERRIER, Sa2i  
Claudine PERROT, CCI21  
Agnès THEVENIN, Adecco

La Présidente remercie Mme Fabienne LEPY, son frère, M. Christophe LEPY, et son fils, M. Thomas MAUGET, d'accueillir les Entrepreneurs de l'Auxois au GAEC des 3 Communes pour la quatrième plénière de l'année 2018.

Elle remercie la présence de Mme Samia TALLI, chargée de mission de la Fabrique à Entreprendre de Haute Côte-d'Or à BGE Perspectives, et de M. Marc FROT, Conseiller Départemental du canton de Montbard représentant M. Sauvadet, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or

Elle présente les excuses de Mesdames et Messieurs BOURGEOT - Sous-Préfet de Montbard ; CHASSAIGNE - SMS ; COLARDELLE - Pôle Emploi ; FONTES - Provéa ; MERCIER - Direct Archives ; PARISSSE - Métal Déployé ; PATRIAT - Sénateur de Côte-d'Or ; PERRIER - Sa2i ; PERROT - CCI 21 ; PORTE - Maire de Montbard et Conseillère départementale du canton de Montbard ; SAUVADET - Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or ; THEVENIN - Adecco

### **INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB**

La Présidente annonce les prochains rendez-vous du Club :

La prochaine réunion plénière des Entrepreneurs de l'Auxois aura lieu le jeudi 14 juin à 18h à la VILLA LOISEAU DES SENS à Saulieu. Il s'agit de la dernière innovation du groupe Loiseau qui a construit un spa et un nouveau restaurant, attenants à son établissement historique. La Présidente recommande vivement cette plénière du 14 juin qui promet d'être très passionnante.

Pour l'édition 2018 de la traditionnelle réunion Interclubs, c'est au tour du club des Entreprises du Châtillonnais de recevoir les Entrepreneurs de l'Auxois cette année : cette rencontre aura lieu le jeudi 12 juillet au château de Montigny-sur-Aube, ainsi que le dîner qui suivra.

Concernant les actualités du Club, la Présidente précise que :

► **La campagne de renouvellement des adhésions 2018 est en cours**

Claudine a adressé la troisième et dernière relance d'appel à cotisation le 3 mai dont l'échéance de réponse est fixée au 31 mai. A ce jour, le Club enregistre 57 adhérents.

► **La participation du Club aux événements de ses partenaires**

Depuis la dernière plénière du 18 avril, le club a participé à plusieurs événements de ses partenaires, à savoir :

- Accompagnée de Christophe Gilles, la Présidente a représenté les Entrepreneurs de l'Auxois à la soirée des Présidents de clubs du 24 avril organisée par le nouveau président du club Entreprendre à Is-sur-Tille : cette rencontre a permis de présenter mutuellement les actions de chaque club. Une visite extérieure à l'Auxois pourrait être organisée grâce aux contacts noués à cette occasion.
- La Présidente a représenté le club à la soirée-débat intergénérationnelle du club des Entreprises du Châtillonnais le 15 mai à Châtillon-sur-Seine. Cette soirée a réuni 180 personnes et a été riche en échanges. Une dizaine d'adhérents de l'Auxois ont participé à cette soirée.
- Véronique Jobic a représenté le club à la rencontre avec M. Lecornu, Secrétaire d'Etat à la Transition Ecologique, sur l'invitation de Fabienne LEPY, le 17 mai à Etormay
- Véronique Jobic a représenté le club à la conférence de la CCI Côte-d'Or sur le Règlement Général de Protection des Données le 17 mai à Montbard

► **Benoît Systeme, la société de Robert BENOIT, a été primée au prestigieux concours Lépine**

La société « Benoît Système », adhérente aux Entrepreneurs de l'Auxois, a reçu une récompense pour son Mobili Kit, un système permettant d'adapter tous types de sièges sur une embase. La Présidente félicite M. Benoît et toute son équipe pour leur créativité, leur sens de l'innovation et leur succès.

► **Les ateliers de coaching de groupe « Performance et Développement » de Cyrille BELIN**

Cyrille Belin a présenté le contenu détaillé de sa prestation lors d'une réunion spécifique le 25 avril : il propose aux adhérents des Entrepreneurs de l'Auxois de leur faire bénéficier de ses compétences professionnelles de coaching de dirigeants d'entreprises désireux de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de leur entreprise.

A ce titre, il met en place une action de coaching de groupe à l'attention des adhérents du club qui souhaitent travailler à l'élaboration d'un plan stratégique de leur activité se déclinant par une succession de plans d'actions trimestrielles.

6 adhérents du Club ont décidé de participer à cette action

Le premier atelier aura lieu le mardi 12 juin de 9h à 13h, à l'antenne de la CCI à Montbard.

Il est possible de participer à cette démarche et à ce prochain atelier : il suffit de s'inscrire auprès de Cyrille.

Les prochains ateliers se dérouleront en septembre 2018 et janvier 2019.

## **INTERVENTIONS EXTERNES**

### **LA FABRIQUE A ENTREPRENDRE DE HAUTE CÔTE-D'OR**

Christelle HAAG, de la CCI 21, précise qu'une étude de l'Etat et de la Caisse des Dépôts a révélé que la Haute Côte-d'Or fait partie des territoires français identifiés comme ayant un faible taux de création d'entreprises. Pour résoudre ce problème, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'Agence France Entreprendre pour une action intitulée « La Fabrique à Entreprendre », dont l'objectif est de détecter les potentiels projets de création d'entreprise dans le grand public et de les accompagner. Un consortium a été créé par BGE Perspectives (porteur du projet), la CCI 21, la CMA, l'ADIE, Initiative Côte-d'Or, Bourgogne Active.

Samia TALLI, de BGE Perspectives, s'est vu confier une mission de détection sur le territoire des personnes qui ont des idées de création d'entreprise mais qui sont en amont de la prise de contact avec la CCI et la CMA. Christelle HAAG précise qu'il s'agit d'une chance pour le territoire de bénéficier d'une ressource qui exerce une nouvelle compétence.

Samia TALLI présente la Fabrique à Entreprendre comme une plateforme entrepreneuriale dans laquelle chaque structure garde ses spécificités, mais dans une logique de parcours d'entrepreneuriat. La Fabrique à Entreprendre doit rendre visible les parcours de la création d'entreprise, et garantir au porteur de projet un parcours de création de qualité.

Elle repose sur 4 piliers :

- développer la culture entrepreneuriale
- détecter les projets
- accompagner à la reprise et la transmission
- mettre en place des outils de suivi post création

Samia TALLI a une mission de prospection. Elle va assurer des permanences sur toute la Haute Côte-d'Or et aller à la rencontre des habitants : elle sera par exemple présente sur les journées châillonnaises en juin, et à la Foire de Montbard en septembre. Elle réalisera une sensibilisation à la création d'entreprise aux personnes qu'elle rencontrera, travaillera la cohérence entre la personne et le projet, puis passera le relai aux structures à même d'accompagner le projet sur le plan financier.

La CCI et la CMA ont déjà aiguillé vers Samia TALLI des projets insuffisamment matures. Les assistantes d'antenne CCI accueillent les porteurs de projet en réceptif, tandis que la mission de Samia TALLI est orientée vers le prospectif.

Samia TALLI sera 1 jour par semaine à l'antenne de la BGE Perspectives à Montbard, et passera le reste du temps dans des permanences sur les anciens chefs-lieux de cantons.

Il s'agit d'une expérimentation de 3 ans.

Contact : [s.talli@bge-perspectives.com](mailto:s.talli@bge-perspectives.com) / 06 60 28 02 91

### **COMMISSION ECOLE / ENTREPRISE DU CLUB : LES AMBASSADEURS METIERS DE L'AUXOIS (AMA)**

Rémy HEYTE, pilote de la commission Ecole/Entreprise, et Sylvie PERRETTE présentent l'action « Ambassadeur Métiers »

Ils rappellent que le projet s'inscrit dans le contexte suivant :

- Redynamisation de la commission école / entreprise
- Volonté de promouvoir et de valoriser les compétences du territoire de l'Auxois Morvan auprès des jeunes
- Souhait d'intervenir dans un cadre réglementaire de l'Ecole : le parcours avenir

L'action des AMA s'inscrit dans le cadre réglementaire de l'Education Nationale : « PARCOURS AVENIR » qui poursuit trois objectifs principaux :

- Objectif 1 -> Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Objectif 2 -> Développer chez l'élève le sens de l'engagement et de l'initiative
- Objectif 3 -> Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Dans un premier temps, le public ciblé par l'action concerne les élèves des collèges du territoire Auxois-Morvan, à savoir : VITTEAUX / VENAREY-LES LAUMES / SEMUR-EN-AUXOIS / MONTBARD / POUILLY-EN-AUXOIS / SAULIEU

Les missions des AMA sont les suivantes :

- Présenter son métier – et/ou son service - dans un collège de l'Auxois Morvan et/ou in situ, c'est-à-dire dans son entreprise.
- Aborder son parcours professionnel ainsi que sa formation.
- Valoriser son savoir-faire et la singularité de son entreprise.
- Mettre en avant le territoire dans lequel s'inscrit son entreprise, et éventuellement son contexte historique.
- Faire bénéficier de son propre réseau professionnel pour faciliter la recherche de stages de découverte de 3ème (séquence d'observation en milieu professionnel)
- Accueillir des groupes d'élèves dans son entreprise pour leur donner une idée plus concrète du monde du travail, en respectant les règles de sécurité propres à l'entreprise.
- Susciter et développer la curiosité des élèves, et les encourager à rencontrer des professionnels.
- Promouvoir les échanges élèves, enseignants, parents, professionnels pour une meilleure connaissance du monde économique et professionnel et questionner les stéréotypes.

L'action des AMA suivra une démarche en 5 phases :

- Phase 1 : Recensement des volontaires pour devenir AMA
- Phase 2 : Présentation du dispositif aux collègues
- Phase 3 : Formation des AMA en collaboration avec la cellule Ecole/Entreprise de l'Education Nationale
- Phase 4 : Mise en relation AMA/Collèges
- Phase 5 : Mise en œuvre du dispositif

L'action répond pleinement à la priorité 8 du projet académique :

### **Priorité 8 : Appréhender la diversité des métiers pour faire ses choix**

Objectif 8-1 : Découvrir l'activité économique de son territoire dès le plus jeune âge

Objectif 8-2 : Multiplier les contacts avec des métiers variés pour élargir ses perspectives

Objectif 8-3 : Organiser une découverte effective des formes d'activité et des milieux professionnels

“Dire qu'un collectif est apprenant c'est dire que toute personne qui veut apprendre quelque chose peut s'appuyer sur ce que les autres ont appris avant et donc pour que ça fonctionne il faut avoir appris et avoir transmis et en tout cas avoir laissé des traces de ce qu'on a appris ou de ce qu'on a étudié.

Donc il faut que tout le monde puisse entrer dans cette dynamique d'apprentissage et d'innovation”

C'est par cette définition que Frédérique ALEXANDRE BAILLY, Rectrice de l'académie de Dijon, présente le projet académique.

## **PRESENTATION DU GAEC DES 3 COMMUNES A ERINGES**

A sa création en 1973, le Groupement Agricole d'Exploitations en Commun s'est constitué sur la base de trois 3 exploitations situées sur 3 communes : Ménétreux-le-Pitois, Eringes, et Fresne, d'où son nom. Il se composait alors de 240 hectares. En 1993, le frère de Fabienne LEPY, Christophe, s'est installé et a rejoint le GAEC, puis ce fut au tour de son fils, Thomas, en 2008.

Actuellement, le GAEC exploite 710 hectares, et ses deux productions, céréalière et laitière, dégage un chiffre d'affaires annuel de 1,2 M€.

La production céréalière concerne les cultures de vente de blé, colza et d'orge. Elle s'exerce sur 470 hectares. Les acheteurs sont diversifiés : Dijon Céréales, Soufflet et Bresson Céréales.

Le reste des cultures, en luzerne et maïs, sont destinées à l'alimentation animale.

La production laitière provient des 200 vaches laitières pour un droit à produire de 1 800 000 litres, commercialisés en contrat de vente via la Coopérative Laitière de Côte d'Or avec EURIAL Ultrafrais (AGRIAL

Normandie). Ils sont destinés à la production de yaourts de marque de distributeurs (MDD) par l'usine de Jouy, dans l'Yonne.

En termes d'effectifs, le GAEC est composé de 3 associés co-gérants, d'un associé collaborateur, d'un salarié permanent, d'un salarié occasionnel et d'un apprenti.

Les deux secteurs de production du GAEC sont extrêmement dépendants de la conjoncture, ce qui oblige les associés à s'adapter sans cesse, et à se développer. Les productions céréalière et laitière soient des productions d'avenir. Le GAEC des 3 Communes mène deux projets conséquents : l'agrandissement et la construction du bâtiment laitier, mais également une spécialisation accrue en production laitière, afin de s'adapter aux attentes sociétales actuelles.

Fabienne LEPY et ses associés adhèrent pleinement à la démarche agro-écologique avec l'intégration au Contrat de Transition Ecologique (CTE) de Haute Côte-d'Or. Grâce à cette intégration, leurs produits seront estampillés CTE, ils vont développer une marque propre en produits laitiers, et ils participeront à l'économie circulaire avec la production de bière et d'autres produits. La venue du Secrétaire d'Etat, M. Lecornu, le 17 mai à Etormay, s'inscrit dans ce projet d'innovation de leurs activités.

Fabienne LEPY insiste sur la nécessité de communiquer sur les produits et leurs spécificités.

Une visite de l'exploitation est alors commentée par Thomas MAUGET, pour la partie « production laitière » avec la découverte de la salle de traite, de l'espace de stockage du lait, de la stabulation, et par Christophe LEPY, pour la partie « production céréalière » dans les lieux de stockage des récoltes céréalières et des engins agricoles.

La soirée se conclut par des échanges autour du verre de l'amitié et de produits locaux.

Le Club remercie chaleureusement Madame LEPY, son frère et son fils, pour leur hospitalité et leur disponibilité.